



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comité de pilotage RN141 Malvieille-Hiersac

Angoulême, le 6 avril 2023

La Préfète de la Charente a réuni ce jour un comité de pilotage ayant pour ordre du jour l'avancement de l'opération RN141 Malvieille-Hiersac et la concertation préalable prévue du 3 mai au 2 juin 2023.

Lors du précédent comité de pilotage, le cadre des études d'opportunité avait été présenté ; il s'agit à présent d'engager une phase de concertation publique préalable sur ce projet. Une étape indispensable pour la poursuite du processus réglementaire dans trois objectifs :

- informer la population de la poursuite du projet ;
- présenter les enjeux mis à jour et échanger sur les variantes ;
- recueillir les points de vigilance et attentes des habitants et des usagers.

De nouvelles normes environnementales, liées à la sobriété foncière et aux émissions de gaz à effet de serre..., sont à prendre en compte pour justifier la raison d'intérêt public majeur du projet dans le cadre de l'autorisation environnementale. Dans cette perspective, une solution préférentielle et deux variantes alternatives seront présentées à la concertation du public. Il s'agit de trois variantes d'aménagement à 2x2 voies, dont une (l'aménagement sur place) prévoyant la traversée de Malvieille en 2x1 voies.

La préfète a tenu à rappeler que ce n'est pas parce que ces alternatives nouvelles sont proposées à la concertation qu'elles seront choisies, et encore moins qu'une quelconque décision aurait été prise en ce sens.

L'État maître d'ouvrage a conscience des engagements passés et concilie au mieux les exigences procédurales nouvelles et l'adaptation du projet aux attentes locales.

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Modalités de la concertation :

→ Pour s'informer :

- Un dossier de concertation à disposition de tous dans les mairies et en téléchargement sur le site internet de la DREAL
- Deux réunions publiques :
le 3 et le 31 mai (18h00) à Hiersac
- Deux ateliers: 10 mai (18h00) à Saint-Saturnin sur la thématique mobilités/sécurité et le 11 mai (18h00) à Moulidars sur la thématique agriculture/environnement
- Des panneaux d'exposition : installés dans les mairies, ainsi que lors des réunions publiques, ils présentent les grandes lignes du projet.

→ Pour s'exprimer, donner un avis ou faire part d'une suggestion :

- En ligne sur le site internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Les registres de concertation accessibles en mairies de Saint-Saturnin, d'Hiersac et de Moulidars
- Lors des réunions publiques et ateliers

Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle